



COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

Anould
Ban-sur-Meurthe-Clefcy
Fraize
Mandray
Plainfaing
Saint-Dié-des-Vosges
Saint-Léonard
Saulcy-sur-Meurthe
Taintrux

Brigitte LUDWIG

Maison de l'Enfance F.DOLTO
22 Bis du 10ème BCP
88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES
Tél : 03.29.56.28.61

Courriel : ram-f.dolto@wanadoo.fr

Accueil public

Du lundi au vendredi (sauf mercredi)
De 9h à 12h et de 14h à 17h

Matinées d'éveil

Mardi et vendredi de 9h30 à 11h30

Sandrine CHMIDLIN

942 Rue de Saint-Dié - BP 90027 -
88650 ANOULD
Tél : 03.29.50.07.34

Port : 06.42.86.64.66

Courriel : ram@ccvaldemeurthe88.fr

Accueil public

Lundi et mercredi de 9h à 12h
Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h
(Sauf mercredi après-midi)

Matinées d'éveil

Du mardi au vendredi de 9h à 11h



COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE SAINT-DIE-DES-VOSGES



Relais Assistants Maternels agréé et financé par la
Caisse d'Allocations Familiales des Vosges

Parents-enfants
Assistants maternels



Relais Assistant Maternel

Itinérant de la
Communauté de Communes de
Saint-Dié-des-Vosges

Les empreintes de mains et de pieds du logo sont celles des assistantes maternelles, des enfants et des deux animatrices.

Le Relais Assistants Maternels...

...vous accompagne...

...au quotidien



Animé par deux professionnelles de la Petite Enfance, ce service d'accueil neutre est le vôtre.



Le Relais est un lieu spécifique qui contribue à un accueil adapté à vos besoins.



C'est un service gratuit porté par votre Communauté de Communes.



Parents et futurs parents:



Vous trouverez :

- des informations sur les différents modes d'accueil
- la liste des assistants maternels
- des informations et un accompagnement pour vos démarches administratives (contrat de travail, contrat d'accueil...)

Assistants Maternels :



Vous trouverez :

- des informations sur les droits et devoirs en tant que salarié
- des temps d'animations collectives avec les enfants accueillis
- un lieu d'échanges et d'accompagnement de la pratique professionnelle

Le R.A.M. organise des animations, des réunions d'information, des échanges et des débats.

Il peut être un lieu de médiation.



Le R.A.M. s'ouvre aux projets, aux partenariats, aux réflexions autour du jeune enfant.



Le RAM n'est ni une structure d'accueil du jeune enfant, ni un organisme d'emploi ou de contrôle des assistants maternels.